

LE DIPLÔME D'INSTRUCTEUR FÉDÉRAL

Le DIF est le diplôme de référence pour un enseignant de karaté, wushu et disciplines associées dans un club affilié à la FFK.

OBJECTIFS

- Ouvrir un club
- Planifier des cours pour différents publics spécifiques (enfants, ados, adultes, seniors, para etc.)
- Apporter des compétences pour la progression et le perfectionnement des pratiquants
- Animer des cours en toute sécurité et en pleine autonomie
- Élargir son enseignement au-delà du club.

VOLUME ET CONTENUS

- Le volume total de la formation est de **85 heures (sans le DAF)**

Travail en préformation (réservé aux non titulaires du DAF)	Formation en centre (14 heures réservé aux titulaires du DAF)	Participation fédérale (réservé aux non titulaires du DAF)	Formation en club
12 heures	28 heures	15 heures	30 heures

3 Unités de formation à valider :

BC1 : Enseignement et animation

BC2 : Environnement administratif, juridique
et comptable

BC3 : Participation à la vie fédérale et citoyenne

PRÉREQUIS

- Avoir 18 ans minimum
- Être ceinture noire 1^{er} Dan minimum
- Avoir la licence fédérale FFK de l'année en cours
- Posséder un diplôme de secourisme ou équivalent

**PRIX : 250€ (POUR LES
TITULAIRES DU DAF 150€)**

Modalités de délivrance

Le DIF est délivré par le service formation de la FFK après réception du bordereau de résultat envoyé par le Comité Départemental de Karaté.

Modalités d'évaluation

1 épreuve pédagogique : une mise en situation pédagogique à partir de la rédaction d'un plan de séance suivie d'un entretien concernant le BCI.

Modalités d'inscription

Contactez le responsable départemental de formation (coordonnées sur le site du Comité Départemental de Karaté).